

Association L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

89 Chemin de la Ballastière
ZI de Vongy
74200 THONON LES BAINS
FRANCE

Plaquette du **01/01/2025** au **31/12/2025**



Blanc

**GROUPE BLANC
EXPERTS-COMPTABLES**

- SOMMAIRE -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Attestation	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	12
Compte de résultat détaillé	14
Annexe comptable	
Annexe au bilan et compte de résultat	20
Liasse fiscale	
Imprimés fiscaux	39
Compte de résultat analytique	
Compte de résultat analytique.pdf	54

- Attestation -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité :

Association L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS
89 Chemin de la Ballastière
ZI de Vongy
74200 THONON LES BAINS
FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Conformément à notre lettre de mission en date du 28/11/2014, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	521 365 €
Chiffre d'affaires :	0 €
Excédent :	3 135 €

Fait à : ANNEMASSE

Le : 07/05/2026

Cédric VUACHET

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	24 653	24 653		105
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	48 408	46 697	1 711	1 677
Autres immobilisations corporelles	62 033	47 759	14 274	22 851
Immobilisations en cours, avances et acomptes	2 893		2 893	
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48		48	48
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	138 034	119 109	18 925	24 681
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	21 448	14 174	7 274	16 272
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	122 538		122 538	40 040
Charges constatées d'avance	7 916		7 916	12 452
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	364 712		364 712	410 971
TOTAL ACTIF CIRCULANT	516 614	14 174	502 440	479 735
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	654 648	133 283	521 365	504 416

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	125 506	123 145
Total Fonds propres sans droit de reprise	125 506	123 145
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	3 135	2 361
Situation Nette (sous-total)	128 642	125 506
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	6 688	9 616
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	135 330	135 122
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	190 356	203 463
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	190 356	203 463
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	5 859	4 978
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 553	12 572
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	46 281	41 628
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	932	
Produits constatés d'avance	129 053	106 653
TOTAL DETTES	195 679	165 831
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	521 365	504 416

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	204 657	204 407
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	143 180	154 827
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	185 135	141 475
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	972	
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 200	
Utilisations des fonds dédiés	30 516	88 868
Autres produits	114	
Total des produits d'exploitation (I)	569 775	589 577
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	197 093	129 417
Aides financières	24 000	35 000
Impôts, taxes et versements assimilés	2 016	3 258
Salaires	242 189	263 042
Cotisations sociales	69 488	88 193
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 358	18 189
Dotations aux provisions	7 022	6 775
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	4 199	
Report en fonds dédiés	17 409	45 693
Autres charges	2	9
Total des charges d'exploitations (II)	569 775	589 577
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 575	2 364
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	3 575	2 364
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	3 575	2 364
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	3 575	2 364
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		3
Charges Exceptionnelles (VI)		3
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	440	3
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	573 350	591 944
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	570 215	589 583
EXCEDENT OU DEFICIT	3 135	2 361
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	45 077	14 250
Bénévolat	29 479	11 950
TOTAL	74 556	26 200
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	25 157	14 250
Prestations en nature	19 920	
Personnel bénévole	29 479	11 950
TOTAL	74 556	26 200

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 521 365€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent comptable de 3 135€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Absence de transaction, réalisée avec des contreparties, non habituelle et non conclue à des conditions normales.

Renouvellement pour la période 2025-2027 des subventions pluriannuelles d'objectifs avec les collectivités locales pour le CRIC et la Pépinière d'entreprises.

Renouvellement en novembre 2024 de la convention de financement "Fabriques de Territoires" entre l'AEC et la région AURA en partenariat avec le Pôle Ressourcerie du Chablais (montant de 100 000 € perçu en 2024 pour la période 2025-2027 constaté en produit constaté d'avance pour la somme de 76 000 € à la clôture 2025).

Obtention d'un financement auprès de la région AURA pour le CRIC (programme européen Leader) sur la période 2025-2026 d'un montant de 64 000 € réparti à parts égales entre les deux années.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation ;

du 01/01/2025 au 31/12/2025

- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».

Sont comptabilisés au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés » :

- les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini ;
- les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini.

Pour les immobilisations amortissables, la structure rapportée en produits le montant de l'acquisition sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables

- les remboursements aux tiers financeurs de la part non utilisée.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers :

Dans le cadre de la modernisation des états financiers prévue par le règlement ANC 2022-06 (homologué le 30 décembre 2023) et son complément ANC 2023-03, l'association a procédé à la mise en conformité de son système comptable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement de méthode implique principalement :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel, désormais limité aux opérations directement liées à un événement majeur et inhabituel ;
- La suppression de la technique des transferts de charges (compte 79), remplacée par des réaffectations directes ;
- L'adaptation du plan comptable avec la mise en place de nouveaux comptes et sous-comptes conformément à la nomenclature actualisée.

Les impacts sur les comptes de l'exercice se traduisent par une modification de la présentation de certaines opérations (avec l'utilisation de comptes de correspondance pour les données 2024 permettant de faciliter la comparaison avec les données 2025), sans effet sur le résultat global de l'association.

Ci-après, les reclassements effectués entre les comptes de l'exercice 2024 approuvé et les comptes de l'exercice 2024 présentés en comparaison N-1 sur cette plaquette :

Exercice 2024 après reclassement			
Rubrique	Compte	Libellé	Montant
Ventes de biens et services	708880	Refacturation IC	71 389,60 €
Cotisations sociales	649000	Remboursements de charges de personnel	2 000,00 €
Concours publics et subventions d'exploitation	747000	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	11 038,47 €
Cotisations sociales	649000	Remboursements de charges de personnel	1 318,13 €
Exercice 2024 approuvé			
Rubrique	Compte	Libellé	Montant
Repr./amort., dépréc., prov. et transferts	791012	Transf.charges IC	71 389,60 €
Concours publics et subventions d'exploitation	740000	Aides à l'embauche	2 000,00 €
Reprises provisions, dép., et transferts	777100	QP subv.invest virées au compte de résultat	11 038,47 €
Repr./amort., dépréc., prov. et transferts	791010	Transf.charges d'exploit.	1 318,13 €

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'Agence Economique du Chablais (L'AEC) est une association dont les membres sont les 3 intercommunalités du Chablais (Thonon Agglomération, Haut-Chablais Interco, la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Groupement des Industriels du Chablais, Thales, les Eaux Minérales d'Evian, l'Association Vongy Activités, et les membres fondateurs du CRIC : 3D Léman, Actini, BFF groupe Galilé, EDF Une rivière Un Territoire, Le Fournil du Chablais, Nicomatic.

L'AEC rassemble un écosystème facilitateur pour préparer le territoire à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain qu'ils soient technologiques, numériques, sociaux ou environnementaux. Pouvant mener toute action favorable au développement économique et donc à l'emploi, L'AEC travaille aujourd'hui sur 7 activités : la création/reprise d'entreprises, l'animation et la gestion de la Pépinière d'entreprises Delta, l'animation économique des entreprises, l'appui aux projets économiques des collectivités, le fichier des locaux, l'observatoire économique et depuis 2020 l'animation et la gestion du CRIC (Centre de Ressources et d'Innovation en Chablais) pour faciliter l'innovation et le développement d'activités industrielles sur le territoire.

Dans le cadre de ces missions, elle met à disposition du personnel et des moyens pour l'animation et la gestion de l'association Initiative Chablais, mise à disposition qui fait l'objet d'une convention, et un bureau partenaire à l'attention de partenaires de la création/reprise d'entreprises, associations, institutions.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :

ACTIF :

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur Brute fin exercice
Fonds Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	24 653	-	-	24 653
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	46 500	1 908	-	48 408
Installations générales, agencements, aménagement divers	26 474	-	5 988	20 486
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 547	-	-	41 547
Avances et acomptes sur immobilisations	-	2 893	-	2 893
TOTAUX	139 174	4 801	5 988	137 987

- Amortissements :

Amortissements	Valeur début exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	24 548	105	-	24 653
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériel et outillage industriel	44 823	1 874	-	46 697
Installations générales aménagements divers	9 942	2 222	1 790	10 374
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 228	2 157	-	37 386
TOTAUX	114 541	6 358	1 790	119 109

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et sites internet	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et Outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	8 125	7 022	972	14 174
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	8 125	7 022	972	14 174

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	65
	État (1)	118 444
	Divers	-
TOTAL		118 509

(1) Dont :

- Solde subvention DDETS convention PAME 2025/2026 : 3 600 €
- Solde subvention Thonon Agglomération convention Pépinière 2025 : 20 474 €
- Solde subvention CCPEVA convention Pépinière 2025 : 10 955 €
- Solde subvention Haut-Chablais Interco convention Pépinière 2025 : 5 015 €
- Solde subvention CDC convention Diversité Eco 2025/2026 : 14 400 €
- Subvention Région AURA convention CRIC Leader 2025/2026 : 64 000 €

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		48	-	48
Clients douteux ou litigieux		14 201	-	14 201
Autres créances clients		7 247	7 247	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		65	65	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	T.V.A	3 034	3 034	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	600	600	-
	Divers	118 444	118 444	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		396	396	-
Charges constatées d'avance		7 916	7 916	-
TOTAUX		151 950	137 701	14 249
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	364 712	410 971
TOTAUX	364 712	410 971

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TRON RC PRO 010126 310126	53,94		
LE FAUCIGNY ABT 010126 280226	13,58		
TRON ASS 4 AT PEPI 010126 140526	510,18		
TRON ASS AT CRIC 010126 140526	258,94		
ZOOM ABT VISIO 180425 170426	52,74		
TRON BAT AEC+PEPI+ALGECO 0725 0626	253,00		
TRON BAT AEC+PEPI+ALGECO 0725 0626	1 138,00		
EUDONET ABT X4 170925 160926	3 831,40		
GIC COT 2025-2026	366,50		
ECO SMB ABT 01 à 10 2026	107,50		
DL REABT 131025 121026	155,38		
AXA RC DIRIGEANTS 2026	329,81		
LE MESSENGER ABT 01 2026	8,90		
CELESTE BEST EFFORT 1T2026	401,60		
CELESTE BORNES PEPI 1T2026	434,10		

PASSIF :**Tableau de Variation des Fonds Propres :**

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	123 145	2 361			125 506
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	-				-
Excédent ou déficit de l'exercice	2 361	- 2 361	3 135		3 135
Situation nette	125 506	-	3 135	-	128 641
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	9 616			2 927	6 688
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	135 122	-	3 135	2 927	135 329

Subventions Investissement :

Date	Biens Subventionnés	Organisme	Amortissement		Montant
			Mode	Durée	
2020	Matériel et agencement CRIC	TA/CCPEVA/AURA	Linéaire	10 ans	66 500 €

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	5 859	5 859	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 553	13 553	-	-
Personnel et comptes rattachés	21 762	21 762	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	22 868	22 868	-	-
Impôts sur les bénéfices	440	440	-	-
T.V.A.	527	527	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	684	684	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	932	932	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	129 053	129 053	-	-
TOTAUX	195 679	195 679	-	-
<i>Dont emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	21 762
	Charges sociales	7 203
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	8 520
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
TOTAL		37 485

Produits constatés d'avance :

ECO-CONSTRUCTION NOVARINA 2025	653 €
DDETS CONV.PAME 01->05/26	6 000 €
ETAT FABTECH 2026-2027	76 000 €
CDC SOLDE CONV.DIVERSITE ECO 25-26	14 400 €
SUBV.FCT REGION AURA CRIC LEADER 2026	32 000 €
Total	129 053 €

COMPTE DE RÉSULTAT :

Répartition des ressources par secteur d'activité :

COTISATIONS STATUTAIRES	200 532 €
COTISATIONS ENTREPRISES CRIC	4 125 €
PRODUITS CRIC	8 291 €
PRODUITS PEPINIERES	56 601 €
PRODUITS FECT#3	19 020 €
REFACTURATIONS INITIATIVE CHABLAIS	57 754 €
PRODUITS DIVERS	1 514 €
Total	347 837 €

Résultat Financier :

	N	N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	3 575	2 364
Réprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	3 575	2 364
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Autres charges financières	-	-
Pertes de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	-	-
Résultat financier	3 575	2 364

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	-	11 041
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	11 041
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	3
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	-	3
Résultat exceptionnel	-	-

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	4 254	
Autres prestations		
TOTAUX	4 254	-

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
<i>dont forfait Etat</i>	-	-
<i>dont forfait Région</i>	-	-
<i>dont forfait Département</i>	-	-
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État	26 400	12 000
Subventions Région	56 000	-
Subventions Département	-	-
Subventions Communes et groupements de communes	99 808	118 437
Autres subventions d'exploitation	-	-
<i>dont programmes de l'Union Européenne</i>	-	-
<i>dont autres subventions (à détailler)</i>	-	-
Reprise de subventions d'investissement	2 927	-
Sous-total subventions d'exploitation	185 135	141 475
TOTAUX	185 135	141 475

Pour les conventions pluriannuelles variables (CRIC sauf convention Leader et Pépinière) les recommandations de l'ANC 2018-06 n'ont pas pu être respectées et donc aucun produit à recevoir et produit constaté d'avance n'a été constaté en lien avec ces subventions en raison de la difficulté d'estimation des produits sur les années à venir hormis les soldes de subvention d'équilibre de l'année en cours.

La convention avec l'Etat pour l'AMI fabrique de territoire accorde un montant maximal de 100 000 € sur 3 ans pour la période 2025-2027. Celle-ci est constatée d'avance conformément aux recommandations de l'ANC 2018-06.

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Seule la Directrice de l'Agence Economique du Chablais est cadre dirigeante rémunérée.

Les membres du bureau de l'association l'Agence Economique du Chablais ne sont pas rémunérés

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Liste des contributions / Nature Contributions	Montant	Méthode Valorisation
Bénévolat	29 479	
Mise à disposition gratuite de biens	25 157	
Mise à disposition gratuite de services	19 920	
TOTAL	74 556	

La valorisation des contributions volontaires en nature comprend les éléments suivants :

- Mise à disposition de salles par les collectivités locales (bureaux, réunions de comités, CA, AG) :

Locaux de la ville d'Evian pour l'organisation de l'Assemblée Générale en 2025

- Mise à disposition gratuite de l'atelier du CRIC :

Evaluation selon la convention entre Thonon Agglomération et l'AEC d'un équivalent loyers de 9 984 € HT auquel s'ajoute un forfait pour les consommations d'eau et d'électricité à hauteur de 4 266,40 € HT soit 14 250,40 € en 2025.

- Bénévolat dans le cadre des heures du montage et d'accompagnement au projet CRIC (COTECH + COPIL) :

Evaluation en fonction du temps passé soit 27 heures multipliées par un taux moyen brut chargé de 67,04 € par heure.

- Bénévolat dans le cadre des heures de formation aux adhérents du CRIC :

Evaluation en fonction du temps passé soit 24 heures par un taux moyen brut chargé de 67,04 € par heure si réalisées par les adhérents du CRIC ou par un forfait de 200 € par heure dans le cadre d'un intervenant extérieur.

- Bénévolat dans le cadre de l'organisation du Forum de l'Economie Circulaire Transfrontalier #3 :

Evaluation en fonction du temps passé soit 576 heures multipliées par un taux moyen brut chargé de 67,04 € par heure (et 4,35 € par heure pour les étudiants) + financement par le Pole Métropolitain du consortium d'intervenants ; mise à disposition de salle et matériel par la ville de Thonon et prêts divers par d'autres intervenants.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	
TOTAL	8

Donations :

Absence de legs et donations en cours à la date de clôture de l'exercice.

Fonds dédiés :

Libellé	Fonds restant début exercice	Utilisation en cours exercice	Engagements à réaliser	Fin exercice
Etude éco	13 369,48 €			13 369,48 €
Inv. Locaux/informatique	21 493,12 €		15 204,72 €	36 697,84 €
Proj. Économiques	29 596,08 €	23 852,92 €		5 743,16 €
Etude zones activ.	8 000,00 €			8 000,00 €
Fonds emploi	32 300,00 €			32 300,00 €
Refonte perspective/comm	20 300,00 €			20 300,00 €
Perte PFIL et éco	18 761,39 €			18 761,39 €
Act. Chablais 2040	4 265,60 €			4 265,60 €
CRIC investissement	10 216,89 €	263,18 €		9 953,71 €
CRIC fonctionnement	36 282,23 €	4 677,58 €		31 604,65 €
Projet pré-incubateur	4 439,00 €			4 439,00 €
Travaux Delta	4 439,60 €	1 722,72 €	2 204,55 €	4 921,43 €
Total	203 463,39 €	30 516,40 €	17 409,27 €	190 356,26 €

Le fonds dédié "Projets économiques" a été repris sur l'exercice à hauteur du coût pour l'AEC de l'organisation du Forum de l'Economie Circulaire Transfrontalier (FECT#3) le 16 septembre 2025.

Le fonds dédié "CRIC investissement" est repris sur 10 ans au même rythme que l'amortissement matériel et des agencements qu'il a permis de financer pour la création de l'atelier CRIC.

Le fonds dédié "CRIC fonctionnement" a été repris sur l'exercice à hauteur des charges de fonctionnement du CRIC non couvertes par les subventions des collectivités locales, de la région AURA et des cotisations des entreprises.

Le fonds dédié "Travaux Delta" a été repris sur l'exercice à hauteur des travaux d'entretien non courants de la pépinière (remplacement section de raccords, réparation de stores et remplacement de sources fluorescentes)

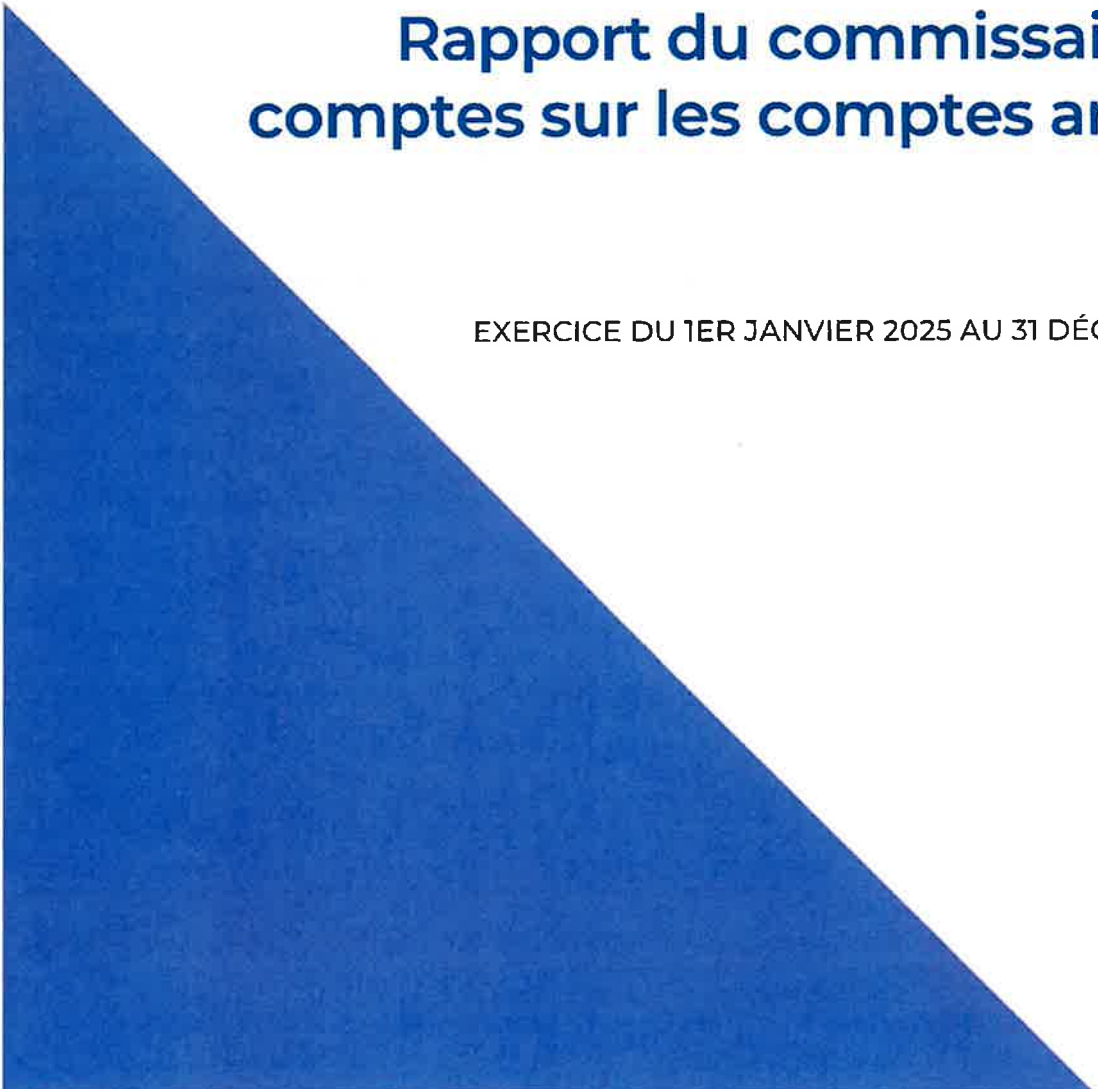
L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

**SIEGE SOCIAL :
89, CHEMIN DE LA BALLASTIÈRE
ZI VONGY
74200 THONON LES BAINS**

RCS 399500289

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025



AUDIT EUREX

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné Savoie

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

Association

SIEGE SOCIAL :
89, CHEMIN DE LA BALLASTIÈRE
ZI VONGY
74200 THONON LES BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2026

AUDIT EUREX

SARL au capital de 8.000 euros - Siren n° 433 396 496 00021 RC Thonon - TVA FR 45 433 396 496 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : Technosite Altéa - 196 rue Georges Charpak - 74100 Juvigny
Tél : 04 26 69 75 87 - E.mail : audit.annemasse@eurex.fr - www.eurex.fr

Bureau secondaire : 3 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex - Tél : 04 50 69 79 79

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

Association

SIEGE SOCIAL : 89, CHEMIN DE LA BALLASTIERE
ZI VONGY
74200 THONON LES BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

À l'assemblée générale de la l'association L'AGENCE ECONOMIQUE DU
CHABLAIS.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Association L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers » figurant en pages 21 et 22 de l'annexe des comptes annuels, qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06 complété par le règlement ANC n°2023-03, et leurs incidences sur les comptes annuels 2025 ainsi que sur la présentation du comparatif des comptes 2024.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits à recevoir et des produits constatés d'avance relatifs aux subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Juvigny, le 27/05/2026

P/SARL AUDIT EUREX,

Guillaume BELIN

Assoeie

Commissaire aux comptes

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- BILAN ACTIF -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	24 653	24 653		105
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	48 408	46 697	1 711	1 677
Autres immobilisations corporelles	62 033	47 759	14 274	22 851
Immobilisations en cours, avances et acomptes	2 893		2 893	
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48		48	48
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	138 034	119 109	18 925	24 681
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	21 448	14 174	7 274	16 272
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	122 538		122 538	40 040
Charges constatées d'avance	7 916		7 916	12 452
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	364 712		364 712	410 971
TOTAL ACTIF CIRCULANT	516 614	14 174	502 440	479 735
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	654 648	133 283	521 365	504 416

*Modèle Association



- BILAN PASSIF -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	125 506	123 145
Total Fonds propres sans droit de reprise	125 506	123 145
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	3 135	2 361
Situation Nette (sous-total)	128 642	125 506
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	6 688	9 616
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	135 330	135 122
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	190 356	203 463
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	190 356	203 463
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	5 859	4 978
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 553	12 572
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	46 281	41 628
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	932	
Produits constatés d'avance	129 053	106 653
TOTAL DETTES	195 679	165 831
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	521 365	504 416

*Modèle Association



- COMPTE DE RESULTAT -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	204 657	204 407
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	143 180	154 827
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	185 135	141 475
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	972	
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 200	
Utilisations des fonds dédiés	30 516	88 868
Autres produits	114	
Total des produits d'exploitation (I)	569 775	589 577
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	197 093	129 417
Aides financières	24 000	35 000
Impôts, taxes et versements assimilés	2 016	3 258
Salaires	242 189	263 042
Cotisations sociales	69 488	88 193
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 358	18 189
Dotations aux provisions	7 022	6 775
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	4 199	
Report en fonds dédiés	17 409	45 693
Autres charges	2	9
Total des charges d'exploitations (II)	569 775	589 577
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		

*Modèle Association

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Cavoie

- COMPTE DE RESULTAT -

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 575	2 364
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	3 575	2 364
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	3 575	2 364
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	3 575	2 364
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		3
Charges Exceptionnelles (VI)		3
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	440	3
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	573 350	591 944
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	570 215	589 583
EXCEDENT OU DEFICIT	3 135	2 361
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	45 077	14 250
Bénévolat	29 479	11 950
TOTAL	74 556	26 200
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	25 157	14 250
Prestations en nature	19 920	
Personnel bénévole	29 479	11 950
TOTAL	74 556	26 200

*Modèle Association



L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 521 365€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 3 135€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Événements principaux :

Absence de transaction, réalisée avec des contreparties, non habituelle et non conclue à des conditions normales.

Renouvellement pour la période 2025-2027 des subventions pluriannuelles d'objectifs avec les collectivités locales pour le CRIC et la Pépinière d'entreprises.

Renouvellement en novembre 2024 de la convention de financement "Fabriques de Territoires" entre l'AEC et la région AURA en partenariat avec le Pôle Ressourcerie du Chablais (montant de 100 000 € perçu en 2024 pour la période 2025-2027 constaté en produit constaté d'avance pour la somme de 76 000 € à la clôture 2025).

Obtention d'un financement auprès de la région AURA pour le CRIC (programme européen Leader) sur la période 2025-2026 d'un montant de 64 000 € réparti à parts égales entre les deux années.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation ;

du 01/01/2025 au 31/12/2025

- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».

Sont comptabilisés au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés » :

- les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini ;
- les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini.

Pour les immobilisations amortissables, la structure rapportée en produits le montant de l'acquisition sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables

- les remboursements aux tiers financeurs de la part non utilisée.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers :

Dans le cadre de la modernisation des états financiers prévue par le règlement ANC 2022-06 (homologué le 30 décembre 2023) et son complément ANC 2023-03, l'association a procédé à la mise en conformité de son système comptable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement de méthode implique principalement :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel, désormais limité aux opérations directement liées à un événement majeur et inhabituel ;
- La suppression de la technique des transferts de charges (compte 79), remplacée par des réaffectations directes ;
- L'adaptation du plan comptable avec la mise en place de nouveaux comptes et sous-comptes conformément à la nomenclature actualisée.

Les impacts sur les comptes de l'exercice se traduisent par une modification de la présentation de certaines opérations (avec l'utilisation de comptes de correspondance pour les données 2024 permettant de faciliter la comparaison avec les données 2025), sans effet sur le résultat global de l'association.

Ci-après, les reclassements effectués entre les comptes de l'exercice 2024 approuvé et les comptes de l'exercice 2024 présentés en comparaison N-1 sur cette plaquette :



Exercice 2024 après reclassement

Rubrique	Compte	Libellé	Montant
Ventes de biens et services	708880	Refacturation IC	71 389,60 €
Cotisations sociales	649000	Remboursements de charges de personnel	2 000,00 €
Concours publics et subventions d'exploitation	747000	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	11 038,47 €
Cotisations sociales	649000	Remboursements de charges de personnel	1 318,13 €

Exercice 2024 approuvé

Rubrique	Compte	Libellé	Montant
Repr./amort., dépréc., prov. et transferts	791012	Transf. charges IC	71 389,60 €
Concours publics et subventions d'exploitation	740000	Aides à l'embauche	2 000,00 €
Reprises provisions, dép., et transferts	777100	QP subv.invest virées au compte de résultat	11 038,47 €
Repr./amort., dépréc., prov. et transferts	791010	Transf. charges d'exploit.	1 318,13 €

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'Agence Economique du Chablais (L'AEC) est une association dont les membres sont les 3 intercommunalités du Chablais (Thonon Agglomération, Haut-Chablais Interco, la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Groupement des Industriels du Chablais, Thales, les Eaux Minérales d'Evian, l'Association Vongy Activités, et les membres fondateurs du CRIC : 3D Léman, Actini, BFF groupe Galilé, EDF Une rivière Un Territoire, Le Fournil du Chablais, Nicomatic.

L'AEC rassemble un écosystème facilitateur pour préparer le territoire à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain qu'ils soient technologiques, numériques, sociaux ou environnementaux. Pouvant mener toute action favorable au développement économique et donc à l'emploi, L'AEC travaille aujourd'hui sur 7 activités : la création/reprise d'entreprises, l'animation et la gestion de la Pépinière d'entreprises Delta, l'animation économique des entreprises, l'appui aux projets économiques des collectivités, le fichier des locaux, l'observatoire économique et depuis 2020 l'animation et la gestion du CRIC (Centre de Ressources et d'Innovation en Chablais) pour faciliter l'innovation et le développement d'activités industrielles sur le territoire.

Dans le cadre de ces missions, elle met à disposition du personnel et des moyens pour l'animation et la gestion de l'association Initiative Chablais, mise à disposition qui fait l'objet d'une convention, et un bureau partenaire à l'attention de partenaires de la création/reprise d'entreprises, associations, institutions.



INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :**ACTIF :****Immobilisations :**

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :**

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+	-	Valeur Brute fin exercice
		Augmentations	Diminutions	
Fonds Commercial				-
Autres Immobilisations incorporelles	24 653			24 653
Terrain				-
Constructions				-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	46 500	1 908		48 408
Installations générales, agencements, aménagement divers	26 474		5 988	20 486
Matériel de transport				-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 547			41 547
Avances et acomptes sur immobilisations		2 893		2 893
TOTAUX	139 174	4 801	5 988	137 987



• Amortissements :

Amortissements	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
		Augmentation	Diminution	
Immobilisations incorporelles	24 548	105	-	24 653
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériel et outillage industriel	44 823	1 874	-	46 697
Installations générales aménagements divers	9 942	2 222	1 790	10 374
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 228	2 157	-	37 386
TOTAUX	114 541	6 358	1 790	119 109

• Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et sites internet	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et Outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dépréciation	Reprise	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	8 125	7 022	972	14 174
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	8 125	7 022	972	14 174



Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
<i>Intérêts</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de	-
<i>Courus</i>	Placement	-
	Facture à Établir	-
<i>Autres</i>	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	65
	État (1)	118 444
<i>Produits</i>	Divers	-
	TOTAL	118 509

(1) Dont :

- Solde subvention DDETS convention PAME 2025/2026 : 3 600 €
- Solde subvention Thonon Agglomération convention Pépinière 2025 : 20 474 €
- Solde subvention CCPEVA convention Pépinière 2025 : 10 955 €
- Solde subvention Haut-Chablais Interco convention Pépinière 2025 : 5 015 €
- Solde subvention CDC convention Diversité Eco 2025/2026 : 14 400 €
- Subvention Région AURA convention CRIC Leader 2025/2026 : 64 000 €

AUDIT EUREX SARL**Commissaire aux Comptes**

Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		48		48
Clients douteux ou litigieux		14 201		14 201
Autres créances clients		7 247	7 247	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		65	65	
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices			
	T.V.A	3 034	3 034	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	600	600	
	Divers	118 444	118 444	
Groupe et associés				
Débiteurs divers		396	396	
Charges constatées d'avance		7 916	7 916	
TOTAUX		151 950	137 701	14 249
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement		
Banques	364 712	410 971
TOTAUX	364 712	410 971

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TRON RC PRO 010126 310126	53,94		
LE FAUCIGNY ABT 010126 280226	13,58		
TRON ASS 4 AT PEPI 010126 140526	510,18		
TRON ASS AT CRIC 010126 140526	258,94		
ZOOM ABT VISIO 180425 170426	52,74		
TRON BAT AEC+PEPI+ALGECO 0725 0626	253,00		
TRON BAT AEC+PEPI+ALGECO 0725 0626	1 138,00		
EUDONET ABT X4 170925 160926	3 831,40		
GIC COT 2025-2026	366,50		
ECO SMB ABT 01 à 10 2026	107,50		
DL REABT 131025 121026	155,38		
AXA RC DIRIGEANTS 2026	329,81		
LE MESSENGER ABT 01 2026	8,90		
CELESTE BEST EFFORT 1T2026	401,60		
CELESTE BORNES PEPI 1T2026	434,10		

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

PASSIF :

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	123 145	2 361			125 506
Fonds propres avec droit de reprise	-				
Écarts de réévaluation	-				
Réserves	-				
Report à nouveau	-				
Excédent ou déficit de l'exercice	2 361	- 2 361	3 135		3 135
Situation nette	125 506	-	3 135	-	128 641
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	9 616			2 927	6 688
Provisions réglementées					
TOTAUX	135 122	-	3 135	2 927	135 329

Subventions Investissement :

Date	Biens Subventionnés	Organisme	Amortissement		Montant
			Mode	Durée	
2020	Matériel et agencement CRIC	TA/CCPEVA/AURA	Linéaire	10 ans	66 500 €

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	5 859	5 859	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 553	13 553	-	-
Personnel et comptes rattachés	21 762	21 762	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	22 868	22 868	-	-
Impôts sur les bénéfices	440	440	-	-
T.V.A.	527	527	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	684	684	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	932	932	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	129 053	129 053	-	-
TOTAUX	195 679	195 679	-	-
<i>Dont emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Dont emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	21 762
	Charges sociales	7 203
	Charges fiscales	-
Intérêts	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
Autres Charges	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
	Factures à recevoir	8 520
Autres Charges	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
TOTAL	Divers	-
		37 485

Produits constatés d'avance :

ECO-CONSTRUCTION NOVARINA 2025	653 €
DDETS CONV.PAME 01->05/26	6 000 €
ETAT FABTECH 2026-2027	76 000 €
CDC SOLDE CONV.DIVERSITE ECO 25-26	14 400 €
SUBV.FCT REGION AURA CRIC LEADER 2026	32 000 €
Total	129 053 €



COMPTE DE RÉSULTAT :**Répartition des ressources par secteur d'activité :**

COTISATIONS STATUTAIRES	200 532 €
COTISATIONS ENTREPRISES CRIC	4 125 €
PRODUITS CRIC	8 291 €
PRODUITS PEPINIERES	56 601 €
PRODUITS FECT#3	19 020 €
REFACTORATIONS INITIATIVE CHABLAIS	57 754 €
PRODUITS DIVERS	1 514 €
Total	347 837 €

Résultat Financier :

	N	N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	3 575	2 364
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	3 575	2 364
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Autres charges financières	-	-
Pertes de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	-	-
Résultat financier	3 575	2 364

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	-	11 041
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	11 041
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	3
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	-	3
Résultat exceptionnel	-	-

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	4 254	-
Autres prestations	-	-
TOTAUX	4 254	-

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
<i>dont forfait Etat</i>	-	-
<i>dont forfait Région</i>	-	-
<i>dont forfait Département</i>	-	-
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions Etat	26 400	12 000
Subventions Région	56 000	-
Subventions Département	-	-
Subventions Communes et groupements de communes	99 808	118 437
Autres subventions d'exploitation	-	-
<i>dont programmes de l'Union Européenne</i>	-	-
<i>dont autres subventions (à détailler)</i>	-	-
Reprise de subventions d'investissement	2 927	-
Sous-total subventions d'exploitation	185 135	141 475
TOTAUX	185 135	141 475

Pour les conventions pluriannuelles variables (CRIC sauf convention Leader et Pépinière) les recommandations de l'ANC 2018-06 n'ont pas pu être respectées et donc aucun produit à recevoir et produit constaté d'avance n'a été constaté en lien avec ces subventions en raison de la difficulté d'estimation des produits sur les années à venir hormis les soldes de subvention d'équilibre de l'année en cours.

La convention avec l'Etat pour l'AMI fabrique de territoire accorde un montant maximal de 100 000 € sur 3 ans pour la période 2025-2027. Celle-ci est constatée d'avance conformément aux recommandations de l'ANC 2018-06.

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Seule la Directrice de l'Agence Economique du Chablais est cadre dirigeante rémunérée.

Les membres du bureau de l'association l'Agence Economique du Chablais ne sont pas rémunérés

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Liste des contributions / Nature Contributions	Montant	Méthode Valorisation
Bénévolat	29 479	
Mise à disposition gratuite de biens	25 157	
Mise à disposition gratuite de services	19 920	
TOTAL	74 556	

La valorisation des contributions volontaires en nature comprend les éléments suivants :

- Mise à disposition de salles par les collectivités locales (bureaux, réunions de comités, CA, AG) :

Locaux de la ville d'Evian pour l'organisation de l'Assemblée Générale en 2025

- Mise à disposition gratuite de l'atelier du CRIC :

Evaluation selon la convention entre Thonon Agglomération et l'AEC d'un équivalent loyers de 9 984 € HT auquel s'ajoute un forfait pour les consommations d'eau et d'électricité à hauteur de 4 266,40 € HT soit 14 250,40 € en 2025.

- Bénévolat dans le cadre des heures du montage et d'accompagnement au projet CRIC (COTECH + COPIL) :

Evaluation en fonction du temps passé soit 27 heures multipliées par un taux moyen brut chargé de 67,04 € par heure.

- Bénévolat dans le cadre des heures de formation aux adhérents du CRIC :

Evaluation en fonction du temps passé soit 24 heures par un taux moyen brut chargé de 67,04 € par heure si réalisées par les adhérents du CRIC ou par un forfait de 200 € par heure dans le cadre d'un intervenant extérieur.

- Bénévolat dans le cadre de l'organisation du Forum de l'Economie Circulaire Transfrontalier #3 :

Evaluation en fonction du temps passé soit 576 heures multipliées par un taux moyen brut chargé de 67,04 € par heure (et 4,35 € par heure pour les étudiants) + financement par le Pole Métropolitain du consortium d'intervenants ; mise à disposition de salle et matériel par la ville de Thonon et prêts divers par d'autres intervenants.

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphine-Savoie

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	
TOTAL	8

Donations :

Absence de legs et donations en cours à la date de clôture de l'exercice.

Fonds dédiés :

Libellé	Fonds restant début exercice	Utilisation en cours exercice	Engagements à réaliser	Fin exercice
Etude éco	13 369,48 €			13 369,48 €
Inv. Locaux/informatique	21 493,12 €		15 204,72 €	36 697,84 €
Proj. Économiques	29 596,08 €	23 852,92 €		5 743,16 €
Etude zones activ.	8 000,00 €			8 000,00 €
Fonds emploi	32 300,00 €			32 300,00 €
Refonte perspective/comm	20 300,00 €			20 300,00 €
Perte PFIL et éco	18 761,39 €			18 761,39 €
Act. Chablais 2040	4 265,60 €			4 265,60 €
CRIC investissement	10 216,89 €	263,18 €		9 953,71 €
CRIC fonctionnement	36 282,23 €	4 677,58 €		31 604,65 €
Projet pré-incubateur	4 439,00 €			4 439,00 €
Travaux Delta	4 439,60 €	1 722,72 €	2 204,55 €	4 921,43 €
Total	203 463,39 €	30 516,40 €	17 409,27 €	190 356,26 €

Le fonds dédié "Projets économiques" a été repris sur l'exercice à hauteur du coût pour l'AEC de l'organisation du Forum de l'Economie Circulaire Transfrontalier (FECT#3) le 16 septembre 2025.

Le fonds dédié "CRIC investissement" est repris sur 10 ans au même rythme que l'amortissement matériel et des agencements qu'il a permis de financer pour la création de l'atelier CRIC.

Le fonds dédié "CRIC fonctionnement" a été repris sur l'exercice à hauteur des charges de fonctionnement du CRIC non couvertes par les subventions des collectivités locales, de la région AURA et des cotisations des entreprises.

Le fonds dédié "Travaux Delta" a été repris sur l'exercice à hauteur des travaux d'entretien non courants de la pépinière (remplacement section de raccords, réparation de stores et remplacement de sources fluorescentes)

AUDIT EUREX SARL

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

